

1^{er} budget de la nouvelle L'Épiphanie

L'Épiphanie, 30 janvier 2019 — C'est lors d'une séance extraordinaire qui s'est tenue le mercredi, 30 janvier que M. le Maire Steve Plante a présenté un budget 2019 équilibré, il s'agissait du premier budget municipal adopté pour la ville unifiée constituée par décret ministériel le 23 mai 2018.

Avec cette démarche de planification rigoureuse, le conseil se dit fier d'annoncer que le fardeau fiscal pour le propriétaire d'une résidence unifamiliale de la nouvelle Ville présentera une baisse moyenne de 0.4%.

Monsieur Plante indique que la charge fiscale ne sera pas uniforme sur tout le territoire, puisque la Ville se doit de respecter les clauses du décret ministériel confirmant le regroupement. Ainsi, au niveau résidentiel de l'ancienne Ville, l'augmentation moyenne du compte de taxes sera de 3.5 % soit 81 \$, alors que l'ancienne Paroisse aura une baisse moyenne de 5,8 % soit 96 \$. Cette distorsion est principalement due à l'application d'une mesure d'harmonisation qui s'atténuera au cours des 4 prochaines années. Ainsi, les contribuables de l'ancienne Ville auront un compte de taxes, qui sera davantage stable, au cours des prochaines années. Alors que ceux de l'ancienne Paroisse auront un certain rattrapage à effectuer.

« Cet exercice de préparation des prévisions budgétaires de l'année financière 2019 fut le plus complexe que j'ai eu à mener, compte tenu de la grande variété des éléments à unifiés provenant des deux organisations, à laquelle s'ajoutent les obligations légales du décret, et surtout de la volonté de respecter ce que nous avons présenté aux citoyens lors des séances d'informations qui ont précédé le référendum. Néanmoins, le résultat est très satisfaisant et nous permet de confirmer que le regroupement municipal s'avère positif dès la première année de dire M. Steve Plante. »

2...

Source : Véronique Doyon, Responsable des communications, Ville de L'Épiphanie
KDesrosiers@lepiphanie.ca | 450 588-5515

Faits saillants et enjeux pour 2019

Budget équilibré de 8 946 249 \$

Légère hausse des opérations courantes de 0.40 % soit 35 382 \$

Ajout de la collecte des matières compostables

Virage vers la bibliothèque autonome

Plan directeur de la gestion des eaux pluviales du secteur des deux lacs

Amélioration des infrastructures routières dont une partie avec le MTQ

Planification du développement économique du territoire

Amorcer les travaux de la phase II de l'Église

Rénovation de la salle communautaire Goyette

Négociation des politiques salariales

Compléter l'harmonisation des règlements et des méthodes de travail

—30—

2...

Source : Véronique Doyon, Responsable des communications, Ville de L'Épiphanie

KDesrosiers@lepiphanie.ca | 450 588-5515